

La compréhension du vœu de Jephté



« Jephté fit un vœu au Seigneur et dit : « Si vraiment tu me livres les fils d'Ammon, quiconque sortira des portes de ma maison à ma rencontre quand je reviendrai sain et sauf de chez les fils d'Ammon, celui-là appartiendra au Seigneur, et je l'offrirai en holocauste. » Jephté franchit la frontière des fils d'Ammon pour leur faire la guerre et le Seigneur les lui livra. Il les battit depuis Aroër jusqu'à proximité de Minnith, soit vingt villes, et jusqu'à Avel-Keramim. Ce fut une très grande défaite ; ainsi les fils d'Ammon furent abaissés devant les fils d'Israël. Tandis que Jephté revenait vers sa maison à Miçpa, voici que sa fille sortit à sa rencontre, dansant et jouant du tambourin. Elle était son unique enfant : il n'avait en dehors d'elle ni fils, ni fille [...] Puis elle dit à son père : « Que ceci me soit accordé : laisse-moi seule pendant deux mois pour que j'aie erré dans les montagnes et pleurer sur ma virginité, moi et mes compagnes. » [...] A la fin des deux mois elle revint chez son père, et il accomplit sur elle le vœu qu'il avait prononcé. » Juges 11, 30-39

Beaucoup de questions ont été posées sur le vœu de Jephté, un texte obscur qui demande d'être éclairé. A première vue, Jephté offre sa fille comme un sacrifice humain pour accomplir son vœu « téméraire ». Le terme « holocauste » désigne partout ailleurs un sacrifice sanglant complètement consumé par le feu sur un autel et nous savons aussi que la Bible déclare que le sacrifice humain a toujours été considéré, depuis les jours d'Abraham comme une offense et une abomination aux yeux de Dieu. Le sacrifice est dénoncé et interdit expressément par la loi. Il est donc invraisemblable qu'un homme de Dieu comme Jephté ait pu faire une chose pareille car cela serait une abomination aux yeux de son Dieu. Ajoutons cependant que, selon de nombreux exégètes, qu'elle l'a peut-être été rachetée à prix d'argent :

« Le Seigneur dit à Moïse : Parle aux Israélites ; tu leur diras : Si quelqu'un veut s'acquitter d'un vœu, il le fera d'après la valeur fixée pour les êtres voués au Seigneur [...] si c'est une femme, la valeur fixée est de trente sicles » Lev. 27, 2

Alors pourquoi deux mois d'affliction furent accordés à la fille de Jephté pour se lamenter sur sa fin prochaine et pleurer sur sa virginité si Jephté s'était acquitté de son vœu ? Nous voyons au verset 31 que Jephté déclare que quiconque sortira des portes de sa maison à sa rencontre quand il reviendra sain et sauf de chez les fils d'Ammon, celui là appartiendra au Seigneur et il l'offrira en holocauste. En regardant ce texte de plus près, nous voyons que le mot « et », en hébreu signifie également « ou ». Si nous remplaçons ces mots, cela veut dire que Jephté avait deux choix, soit consacrer cette personne au Seigneur soit l'offrir en holocauste.

Quand la fille de Jephté vient à sa rencontre, Il déchira ses vêtements, il réalisait durement que sa fille n'avait pas connu d'homme et parce qu'il avait fait un vœu devant le Seigneur, il devait consacrer sa fille à l'Eternel. Voilà la raison pour laquelle sa fille demande deux mois pour aller dans les montagnes et pleurer sa virginité avec ses compagnons. Au verset 39, nous voyons que Jephté accomplit son vœu, donc cela veut dire que sa fille fut consacré au Seigneur toute sa vie.

[Jérémy Pothin](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

25 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com